

Focus variétés résistantes maladies

Mise à jour mai 2025



Oïdium

Ces stratégies pourront continuer à évoluer en fonction de l'acquisition de données supplémentaires sur la sensibilité / niveau de tolérance des différentes variétés au mildiou et à l'oïdium.

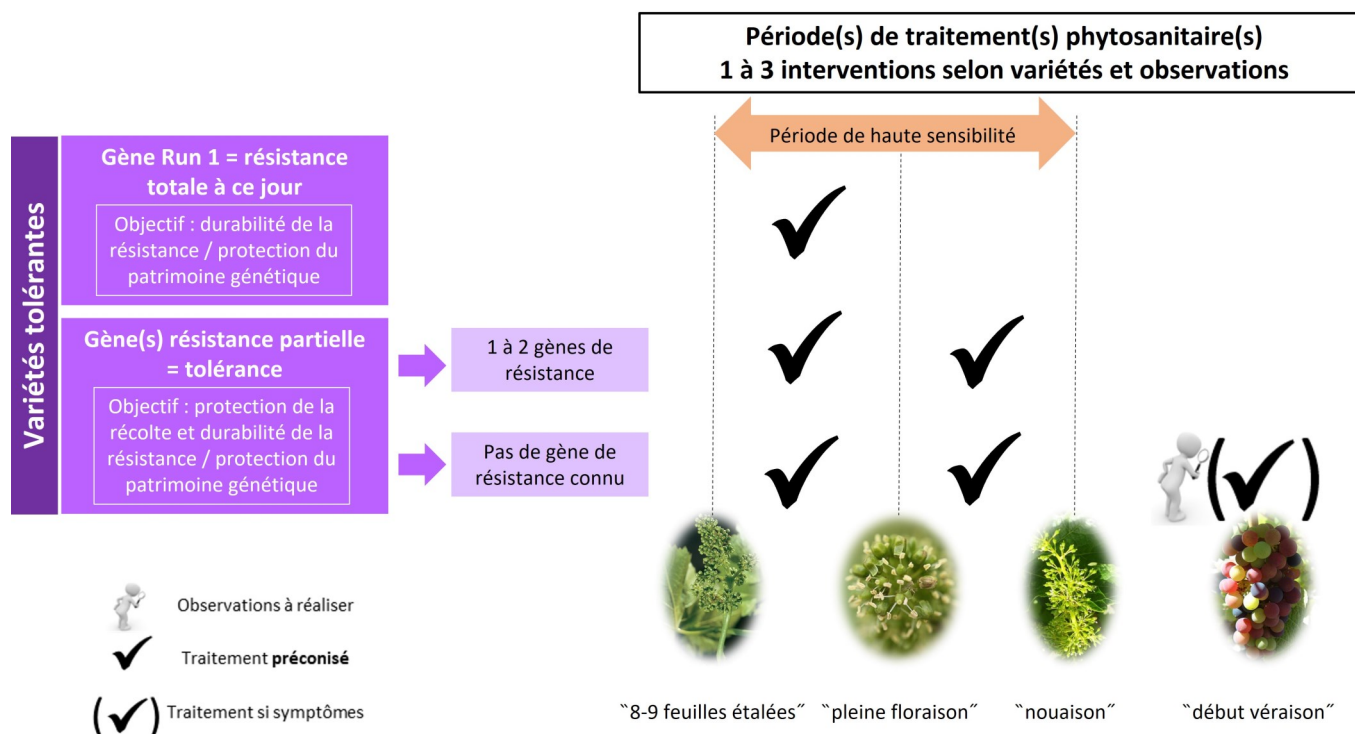
Stratégie liée au niveau de la résistance des variétés

Tableau des variétés et leurs gènes de résistance

Origine de la variété	Nom de la variété	QTL résistance oïdium*			
		Run1	Ren 3		Ren9
			Ren3	Ren3.2	
France	Artaban N, Floreal B, Vidoc N, Voltis B (INRAE-Resdur1)				
	Artys N, Calys N, Coliris N, Exelys B, Lilaro N, Opalor B, Selenor B (INRAE-Resdur2), Sirano N				
	Coutia B, Luminan B (INRAE-Bouquet)				
Allemagne	Souvignier Gris				
	Johanniter B, Saphira B				
	Muscaris B				
	Prior N				
	Bronner B, Cabernet Cortis N, Monarch N, Solaris B				
Suisse	Cabernet blanc B, Pinotin N				
	Nathy-Sauvignac Rs				
Italie	Fleurtaï B				
	Soreli B	?	?	?	?
	UD-55.100 B (Sauvignon Rytos B)				
	UD-31.125 N (Merlot Khorus N), UD-32.078 N (Cabernet Volos N)	?	?	?	?

* Un locus de caractères quantitatifs (LCQ ou QTL pour Quantitative Trait Loci) est une région plus ou moins grande d'ADN qui est étroitement associée à un caractère quantitatif, c'est-à-dire une région chromosomique où sont localisés un ou plusieurs gènes impliqués dans le caractère en question.

? les QTL oïdium ne sont pas connus pour ces variétés.



Spécialités commerciales utilisables à ces périodes

La protection phytosanitaire minimale vise à pérenniser les gènes de résistance de ces variétés.

 Pour le choix des spécialités commerciales, se référer aux préconisations du paragraphe oïdium du bulletin Performance Vigne de la semaine en cours.

Mildiou

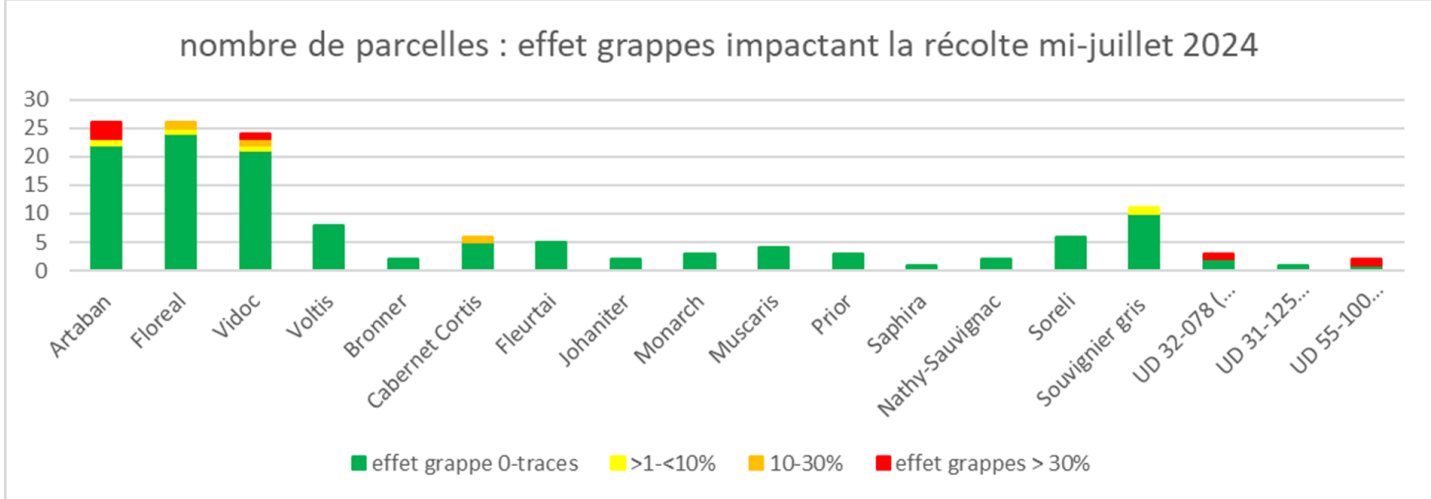
Stratégie liée au niveau de la résistance des variétés

Tableau des variétés et leurs gènes de résistance

Origine de la variété	Nom de la variété	QTL résistance mildiou*					
		Rpv1	Rpv3			Rpv10	Rpv12
			Rpv3.1	Rpv3.2	Rpv3.3		
France	Artaban N, Floreal B, Vidoc N, Voltis B (INRAE-Resdur1)						
	Artys N, Calys N, Coliris N, Exelys B, Lilaro N, Opalor B, Selenor B (INRAE-Resdur2), Sirano N, Coutia B, Luminan B (INRAE-Bouquet)						
Allemagne	Souvignier Gris						
	Johanniter B, Saphira B						
	Muscaris B						
	Prior N						
	Bronner B, Cabernet Cortis N, Monarch N, Solaris B						
Suisse	Cabernet blanc B, Pinotin N						
	Nathy-Sauvignac Rs						
Italie	Fleurtaï B						
	Soreli B						
	UD-55.100 B (Sauvignon Rytos B)						
	UD-31.125 N (Merlot Khorus N), UD-32.078 N (Cabernet Volos N)						

A la suite d’une saison 2024 particulièrement marquante dans le **Vaucluse, le Gard** ainsi que l’Est du Montpelliértais, des foyers de mildiou sont observés sur des parcelles d’Artaban N, Vidoc N et UD-32.078 N (Cabernet Volos N). Ces foyers sont observés dans des situations très favorables à la maladie (zones humides, sols profonds, entassements de végétation). Le réseau des Chambre d’agriculture de l’Arc Méditerranéen s’est alors organisé pour visiter et faire un état des lieux du comportement des variétés (155 parcelles observées avec 32 variétés). Pour certaines de ces variétés en situations très favorables à la maladie, à mi-juillet, les symptômes ont pu impacter plus de 30% des grappes (voir graphique ci-dessous).

Aucune parcelle héraultaise n’a décroché.



Certains des prélèvements réalisés montre l'apparition de souches de mildiou virulentes qui se sont adaptées.

Exemple de la parcelle de Caderousse (84) sur :

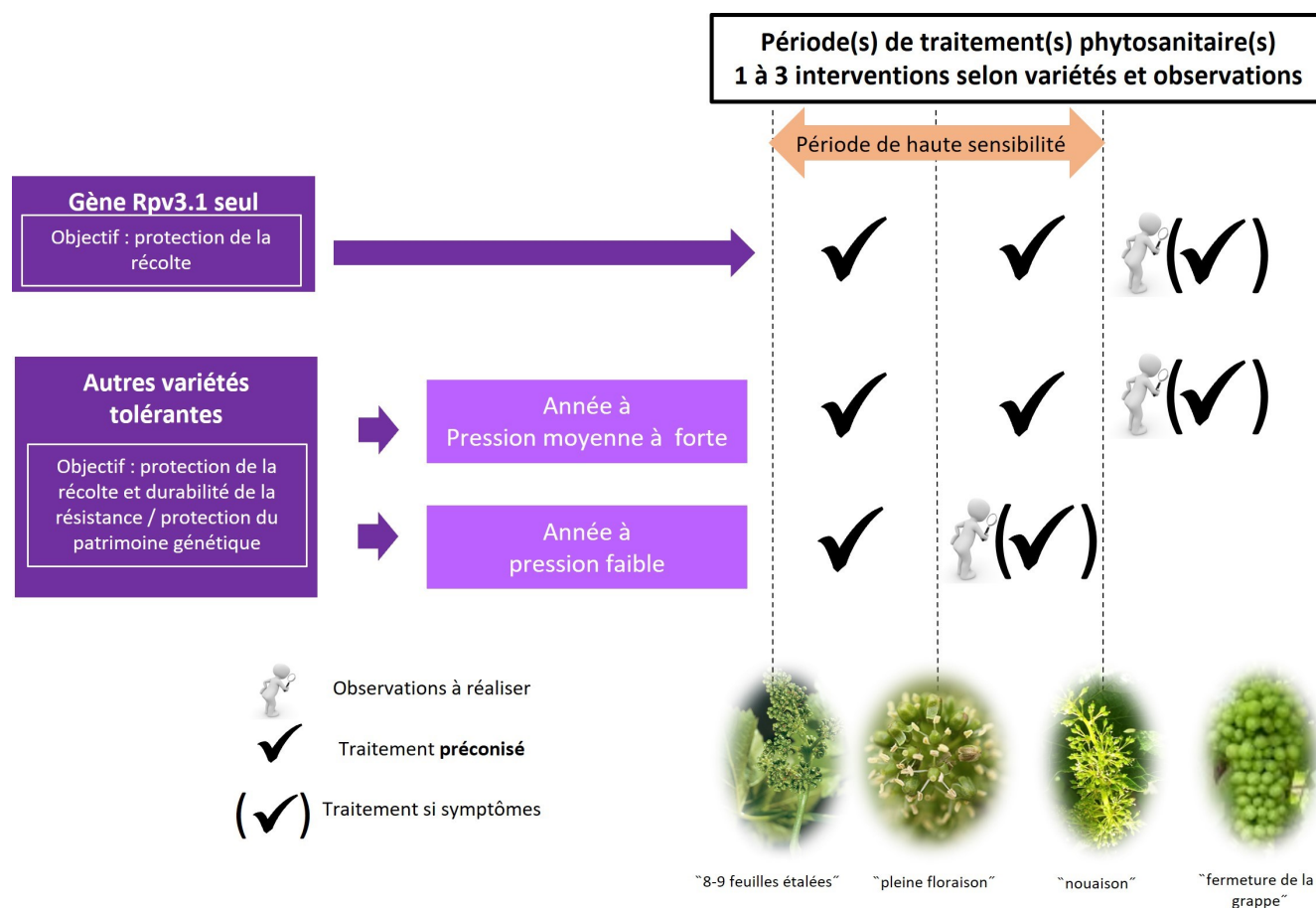
- Artaban N : contournement des QTL Rpv1 et Rpv3.1
- UD-32.078 N (Cabernet Volos N) : contournement du QTL Rpv12.

Aucune détection de souches de mildiou « contournantes » n'est analysé sur les autres parcelles dans l'environnement proche de ce foyer.

Ces parcelles anormalement attaquées en 2024 (nombreux symptômes sur feuilles et/ou grappes avec sporulations) sont à considérer comme des parcelles sensibles en 2025. Elles doivent donc faire l'objet de la même protection que les autres parcelles de l'exploitation.

La réduction des interventions (2 à 3 / an) pourra être envisagée en 2026 en fonction de leur comportement en 2025.

Pour les autres parcelles de variétés tolérantes :



Rpv3.3 : ce gène confère une résistance très faible contre le mildiou, au point que son efficacité fait l'objet de questionnements. Il n'y a pas de variété possédant Rpv3.3 seul classée en France.

Rpv3.1 : des travaux ont montré que la très grande majorité des souches contournent ce gène de résistance. En conséquence, il convient de réaliser au moins 2 traitements préventifs afin de maîtriser d'éventuelles souches virulentes qui auraient pu émerger.

Spécialités commerciales utilisables à ces périodes

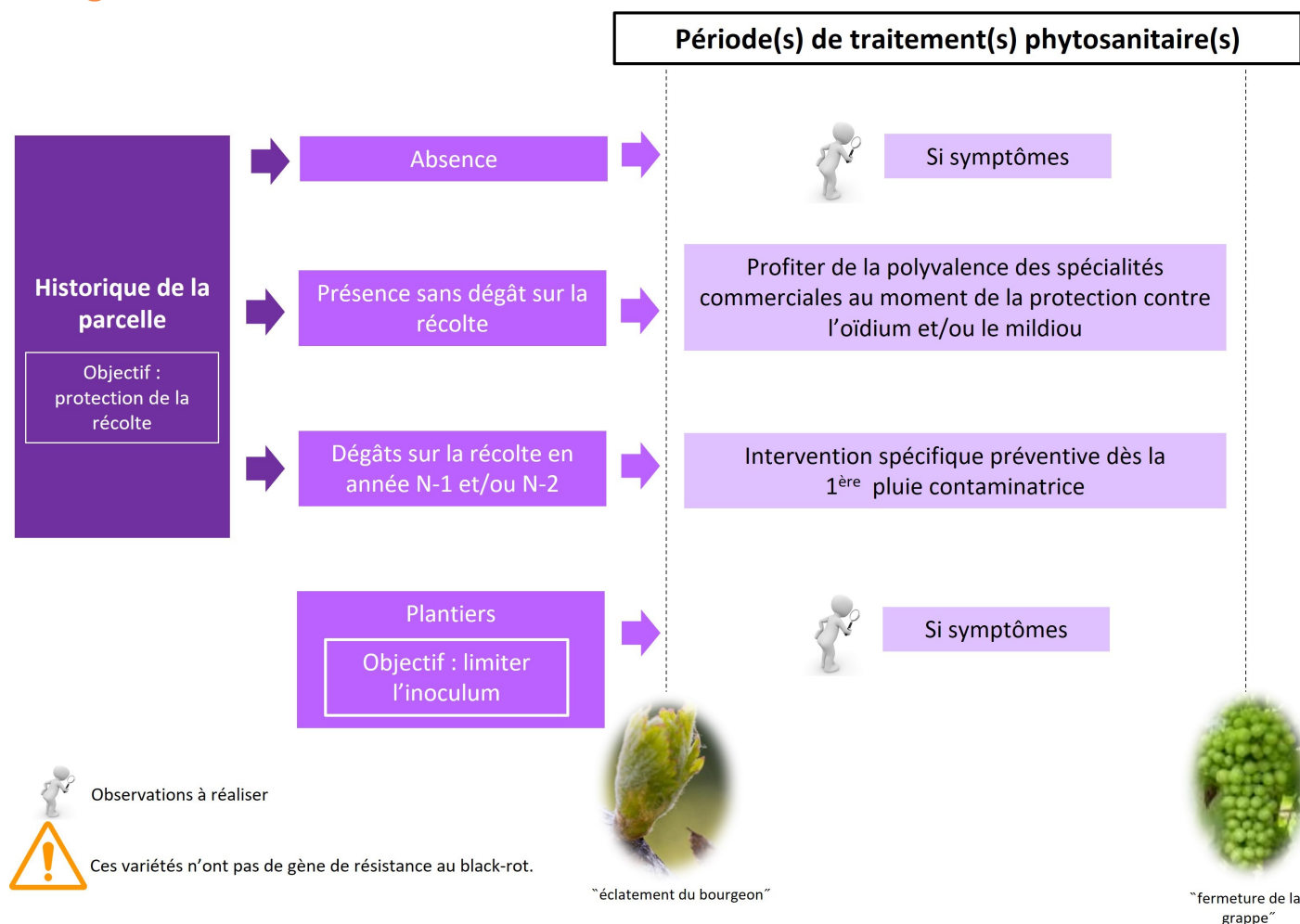
Lorsque les conditions météorologiques le permettent, préférez les produits de contact pour limiter les phénomènes de résistances.



Pour le choix des spécialités commerciales, se référer aux préconisations du paragraphe mildiou du bulletin Performance Vigne de la semaine en cours.

Black-rot

Stratégie



Spécialités commerciales utilisables à ces périodes

Dans les parcelles concernées par la stratégie ci-dessus, profitez de la polyvalence des spécialités commerciales contre l'oïdium.

Pour le choix d'autres spécialités commerciales, se référer aux exemples ayant une homologation black-rot dans le paragraphe oïdium du bulletin Performance Vigne de la semaine en cours.

Flavescence dorée

L'expression des symptômes de flavescence dorée peut être plus difficile à observer à cause de leurs caractères inhabituels. **Ne négligez pas les traitements obligatoires** de l'arrêté et **arrachez les souches atteintes**.